

Direction de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale de Dijon Centre de détention de Châteaudun

Le 21 août 2023

Note d'information à l'attention des familles

Objet : Ouverture demande dématérialisée des Permis de Visite.

En complément de la possibilité de réservation des rendez-vous parloirs sur le site internet, les demandes de création des permis de visite dématérialisées sont ouvertes sur l'établissement à compter du 28 août 2023.

Ces demandes sont effectuées par les familles en se rendant sur le portail des services de l'Administration Pénitentiaire pour les personnes détenues à l'adresse <u>www.penitentiaire.justice.fr</u>

Il n'est plus nécessaire d'envoyer les documents justificatifs et les photos d'identité en version papier, toutes les démarches et validations sont transférés à l'établissement depuis le site.

Le Chef d'établissement Maxime MICHEURAK

chef d'Etablissement



Téléphone: 02.37.97.55.00